



LASCAUX 4 et Périgord Noir

Du mercredi 4 au samedi 7 octobre 2017

Mercredi 4 octobre : Départ du parking Toy'Us et Top Office, RN 10, Bayonne à 6h30 – Rendez-vous à 6h15 **en direction de Lascaux**

- **Déjeuner au restaurant dans la région de Périgueux**
- **Après-midi** : visite guidée de Lascaux 4, la nouvelle réplique de la célèbre grotte ornée. Lascaux se révèle entièrement mais l'aventure ne s'arrête pas là : le site entier questionne sur la place qu'occupe Lascaux dans l'art pariétal et son rapport avec la création contemporaine. L'ouverture de Lascaux 4 marque le début d'une nouvelle aventure alliant l'émotion d'un art ancestral et la prouesse technologique.
- **Installation à l'hôtel ***La tour Blanche à Saint Yrieix La Perche** : apéritif de bienvenue avec les produits locaux du terroir, présentation du territoire en images par un guide de l'Office de tourisme et dîner.

Jeudi 5 octobre 2017 :

- **Matin** : Visite guidée : Les incontournables de la cité médiévale de Saint-Yrieix : La Collégiale – La tour du Plô – La Bible du XIIème - La Maison de l'or en limousin – Le Chalard et visite de l'église romane du Chalard
- **Déjeuner au restaurant**
- **Après-midi** : visite guidée et dégustation dans un élevage de « proc cul-noir », la Rolls Royce porcine en Limousin puis visite guidée de l'atelier-musée « au pays des tuiliers », un musée à ciel ouvert et enfin visite d'un atelier de fabrication de madeleines, célèbre arédiennaise, avec dégustation de madeleines, de jus de pommes et de pétillant.
- **Retour à l'hôtel** : dîner et nuit

Vendredi 6 octobre 2017 :

- **Matin** : Visite guidée de Ségur le Château, un des plus Beaux Village de France, cette cité lovée dans une boucle de l'Auvézère, fut, sur la route de Richard Cœur de Lion, le siège de la cour des « Appeaux » et compte bon nombre de demeures remarquables des XVème et XVIème. Puis visite guidée de Cognac, site d'archéologie industrielle, c'est la terre de ce pays qui a donné sa transparence à la porcelaine.
- **Déjeuner au restaurant**

Places : 25 mini – 30 maxi

Suite au dos ➡➡➡➡

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 10 juillet 2017 (dernier délai)**

UTLA, Centre Culturel Tivoli, 27 Rue d'Euskadi, 64600 Anglet

Mr, Mmeparticipera (ront) au séjour Lascaux 4 du 4 au 7 octobre 2017

Chambre Single Chambre Double : 1 lit - 2 lits

Ci-joint chèque de€ à l'ordre de

Régulé par CB directement à l'agence Sarro

- **Après-midi** : visite guidée de Limoges en petit train, grâce à l'aménagement de toits panoramiques, belle vue sur les monuments emblématiques de la ville. Puis visite guidée du Musée Adrien Dubouché qui retrace toute l'histoire de la céramique, de l'Antiquité jusqu'à la célèbre porcelaine de Limoges et qui compte 5000 œuvres exposées.
- **Retour à l'hôtel** : dîner et nuit

Samedi 7 octobre 2017 :

- **Matin** : visite guidée de La Seynie, bien plus qu'une manufacture ! visite des ateliers « LS Art et Création » : modelage et coulage de pièces en porcelaine et présentation des techniques de décor. Galerie d'exposition des pièces de l'atelier et des œuvres d'art du limousin Robert Aupetit.
- **Déjeuner au restaurant** sur la route du retour vers Anglet.

Prix par personne : Chambre single : 589€/personne - Chambre double : 529€/personne

- Ce prix comprend : transport en autocar grand tourisme – visites guidées – logement à l'hôtel La Tour Blanche (3*) – les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3 (1/4 vin + café le midi) – l'assurance assistance rapatriement – l'assurance annulation
- Ce prix ne comprend pas : pourboires – dépenses à caractère personnel – le café au repas du soir

Mode de règlement :

- Acompte à l'inscription du voyage : 150€/personne
 - o Par chèque à l'ordre de « Sarro » accompagné du coupon d'inscription complété, le tout adressé à l'UTLA.
 - o Par Carte Bancaire à l'agence « Sarro », Place des Basques, Bayonne, après remise du coupon d'inscription à l'UTLA

Barème des frais d'annulation :

De 30 à 21 jours avant le départ : 25% du montant du voyage

De 20 à 8 jours avant le départ : 50% de montant du voyage

De 7 à 2 jours avant le départ : 75% du montant du voyage

Moins de 2 jours du départ : 100% du montant du voyage

Pour tout dossier pris en charge par l'assurance, celle-ci retiendra une franchise de 30 € par personne

Le solde sera à régler avant le 4 septembre 2017